

Cypress Hill (Saskatchewan)
Maison du commissaire / Bâtiment n° 1
Lieu historique national du Fort-Walsh

ÉNONCÉ DE LA VALEUR PATRIMONIALE

La maison du commissaire a été construite en 1943 d'après des plans dessinés par les services de la GRC à Ottawa; il se pourrait que ces derniers aient bénéficié, pour ce faire, de la collaboration du ministère des Travaux publics. Des améliorations ont été apportées sur place au plan original par le charpentier en chef spécialisé dans les constructions en rondins, qui était aussi contremaître du chantier, et par le commissaire de l'époque, Stuart Taylor Wood. Depuis 1972, le Service canadien des parcs a effectué toutes sortes de travaux afin que l'édifice ressemble davantage au type de construction que devait être l'ancien édifice Irvine, lequel s'élevait quelque part dans cette partie du fort. L'annexe primitive a été démolie vers 1977 pour qu'on pût reconstruire la palissade des années 1880. Une nouvelle annexe dont l'apparence se rapproche davantage de celle de la cuisine autrefois accolée à l'édifice Irvine a été érigée en 1983. Le porche de l'entrée et la couverture du corps de logis ont également été refaits suivant la même inspiration. La maison appartient au Service des parcs d'Environnement Canada. Voir le Rapport de bâtiment n° 88-68 du BEEFP.

Raisons de la désignation

La maison du commissaire a été désignée édifice "reconnu" principalement pour des motifs historiques et en raison de la situation qu'elle occupe par rapport aux autres bâtiments de l'ensemble.

La maison du commissaire est une des premières «enveloppes historiques» créées au fort Walsh pour satisfaire aux exigences opérationnelles du haras, ou ranch d'élevage des chevaux de remonte, et donner l'impression d'un vieux bâtiment. De 1943 à 1951, la maison a logé des employés du ranch affectés aux tâches quotidiennes. De 1951 jusqu'au début des années 1960, elle a été habitée par Stuart Wood, commissaire à la retraite. Parce qu'elle a servi, pendant de longues années, à loger des employés de la GRC affectés à l'exploitation du haras, la maison du commissaire illustre fort bien l'importance symbolique acquise au Canada par la Gendarmerie royale au cours du XX^e siècle ainsi que toute l'attention accordée à sa tradition équestre. Le bâtiment est lié directement à Stuart Taylor Wood, ancien commissaire de la GRC, puisque c'est lui qui a choisi l'emplacement du haras, négocié l'achat du terrain et inspiré les concepteurs. Non seulement Wood s'est trouvé sous le feu des projecteurs en raison de sa situation à la tête du corps de police, mais il s'est aussi fait connaître par les nombreux projets qu'il a entrepris et qui témoignent d'un grand intérêt pour l'histoire et les traditions de la Gendarmerie.

.../2

Maison du commissaire / bâtiment n 1 (suite)

Les qualités esthétiques de la maison et le fait qu'elle soit associée au nom du commissaire adjoint A. G. Irvine font d'elle une curiosité marquante parmi toutes les autres composantes du fort.

Éléments caractéristiques

La maison du commissaire tire son caractère patrimonial des particularités qui évoquent la résidence en ce lieu d'employés du haras et du commissaire à la retraite Stuart Taylor Wood. Le caractère patrimonial de l'édifice tient aussi à son isolement hiérarchique intentionnel à l'intérieur du fort.

Dans sa conception primitive, la maison du commissaire empruntait visiblement au style rustique, dont la vogue était apparue dans les parcs nationaux du Canada. Les rondins à peu près tous de même diamètre, la construction à pannes et à pignons en pièce sur pièce, les murs en rondins qui traversent perpendiculairement les murs extérieurs, ainsi que l'immense foyer en pierre des champs sont tous des traits caractérisant le style rustique. Par souci d'économie, les constructeurs se sont servis de bardeaux de genévrier rouge sciés, de blocs-fenêtres usinés et de produits de quincaillerie offerts dans le commerce.

Pour tâcher de redonner au fort le caractère qu'il avait dans les années 1880, Parcs Canada a fait subir au bâtiment un certain nombre de transformations, qui ont malheureusement nui au caractère patrimonial de ce dernier; par exemple, on a remplacé la couverture en bardeaux primitive par un revêtement en planches, enlevé la cheminée en pierre des champs et les parquets en bois franc et remplacé le porche en rondins verticaux par un autre type de porche. Il reste donc beaucoup moins d'éléments et de matériaux qui se rattachent de près ou de loin au personnel du haras ou au commissaire Wood. Les fondations en béton, les murs en rondins et les pannes du toit sont vraisemblablement tout ce qui reste de la construction des années quarante. De nouvelles modifications mettraient sérieusement en péril le titre acquis d'édifice du patrimoine.

La place toute particulière qu'occupe la maison du commissaire à l'intérieur du fort (loin des casernes et des dépendances et de l'autre côté d'une vaste pelouse la séparant du terrain de parade) est indubitablement le fruit d'une concession faite par le passé eu égard au rang et à l'importance de la personne qui l'habitait. Les rapports qui existent depuis le début entre les bâtiments encore debout du haras et les aménagements extérieurs qui en constituent le décor devront subsister.

Traduction